

Le petit Cambounétois



CAMBOUNET SUR LE SOR



LE 10 JANVIER 2025

19H00 Salle du Foyer

VOEUX



à la population



&

Accueil des nouveaux habitants

Le Conseil Municipal

Édito



L'année qui s'achève a été une année très particulière dans tous les domaines alliant l'instabilité politique à l'incertitude économique.

Néanmoins, malgré tout ce questionnement que nous avons eu en matière de réformes annoncées et surtout du soutien de l'Etat envers les collectivités, nous nous devons de poursuivre localement nos actions afin d'améliorer le « bien vivre à Cambounet ».

Aussi et malgré tout, les engagements envisagés lors de 2024 ont été réalisés en particulier la création d'une place publique opérationnelle au plus tard en Février 2025.

Concernant les futures réalisations pour l'année à venir sachez que les élus se sont déjà réunis afin d'esquisser celles-ci mais plus que jamais tout devra s'effectuer de façon pragmatique et dans le respect d'une gestion financière rigoureuse.

Ainsi se poursuivra le développement de notre commune secondé par tous ces bénévoles qui animent très fortement notre riche vie associative.

A l'aube de la nouvelle année en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour 2025 qui, espérons le sera porteur de joie, de quiétude et de bonne santé pour vous tous.

Le Maire, Sylvain Fernandez.



NAISSANCES

<i>Talya GAYRAUD</i>	<i>03.12.2023</i>
<i>Aubane ROZ</i>	<i>13.01.2024</i>
<i>Lily-Rose MAUREL</i>	<i>30.05.2024</i>
<i>Romy MILESI</i>	<i>02.10.2024</i>
<i>Livia BOTTINI</i>	<i>29.10.2024</i>

DÉCÈS

<i>Daniel BASTIER</i>	<i>14.12.2023</i>
<i>Liliane CHAPELLE épouse WIAME</i>	<i>27.03.2024</i>
<i>Claude TOULZE</i>	<i>01.04.2024</i>
<i>Jean JIMENEZ-RODRIGUEZ</i>	<i>14.04.2024</i>
<i>Pierre ANGERS</i>	<i>23.07.2024</i>
<i>Pierre SAINT-MARTY</i>	<i>09.08.2024</i>
<i>Eliane CONCHON veuve GUERRA</i>	<i>03.09.2024</i>
<i>Monique GARAINS épouse JEAN</i>	<i>07.09.2024</i>
<i>Marie-France VERRY veuve TAVIRRE</i>	<i>25.09.2024</i>
<i>Alice LARROCHE veuve ANDRÉ</i>	<i>25.11.2024</i>



Si vous souhaitez être informé des décès sur la commune, veuillez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie : mairie@cambounet-sor.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Belle cérémonie du 11 Novembre avec de nombreux participants. Beaucoup d'émotions lors du chant (Et Pourtant) des enfants de l'école.

Merci à Marine, professeur de la classe des CM.

ET POURTANT...

*A la pointe des fusils, les baïonnettes
Partout les tirs en rafales des mitraillettes
Et le bruit assourdissant des explosions
Obus tombés par millions
Détruisant l'horizon*

*Dans les tranchées, la boue, la crasse et le froid
La peur au ventre, la fatigue, le désarroi
Si longtemps pris dans la tempête et l'orage
Il en fallait du courage
Et ravalé sa rage*

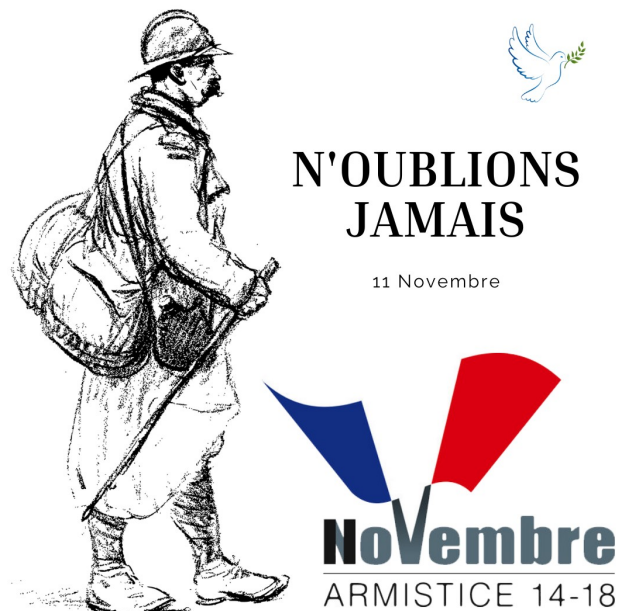
REFRAIN

*Et pourtant
Comme ils se ressemblaient
Des deux côtés des barbelés
Et pourtant
Par-delà les frontières
Ils auraient pu devenir frères
Et pourtant
A 20 ans les gamins
Ne rêvent que de lendemains
Et pourtant
Aucun d'eux n'aimait guère
L'idée de mourir à la guerre... de mourir à la guerre
Et pourtant ...*

*Soldats au front sans connaître la raison
Loin de leur famille, leur amour, leur maison
Et sur les joues de tant d'enfants et de femmes
Ont coulé trop de larmes
Par la faute des armes*

REFRAIN

Paroles et musique: Monsieur Nô



L'ECOLE



Primaire : 05.63.71.77.48

Maternelle et garderie : 05.63.71.76.66

En cette année scolaire 2024-2025, nous accueillons 91 enfants sur l'école avec la répartition suivante :

PS/MS/GS : 23 élèves avec Mme Ingrid Armengaud aidée de Sylvie et Danièle.

GS/CP : 22 élèves avec Mmes Blandine Aussenac et Inès Bertrand aidées de Anne.

CE1/CE2 : 25 élèves avec Mmes Christel Samblas et Manon Tregret.

CM1/CM2 : 21 élèves avec Mmes Marine Viala et Sarah Hamard.

Kelly et Caroline, AESH, apportent leur aide à certains d'entre eux.

Jennifer s'occupe des élèves à la cantine, à la garderie et pendant la sieste pour les plus petits.

Depuis le 4 novembre, Léa effectue son service civique au sein de l'école et prête son appui à l'équipe pédagogique.

Le projet mené avec le Réseau d'écoles Rurales est axé sur la musique et plus particulièrement le son.

De la PS jusqu'au CM2, les élèves prendront conscience des sons du quotidien, ils différencieront les bruits naturels des bruits créés par l'homme.

Puis, des collectes de sons se feront pour alimenter une sonothèque. La reproduction des sons enregistrés sera un défi à relever.

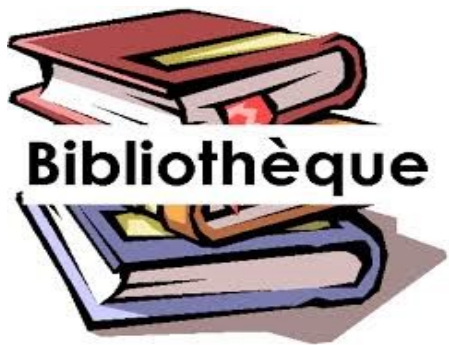
Enfin, une fois les sons captés, ils pourront donner libre court à leurs envies pour retravailler les enregistrements.

De quoi engager leur créativité mais aussi exercer leur attention auditive !

Cette année, ce sont les GS et CP qui auront la chance de partir trois jours au Moulin des Sittelles, à Burlats, pour poursuivre ce travail autour du son et de la musique.

Moulin des Sittelles





La cotisation est de 7 € par
famille annuellement

Notre bibliothèque s'efforce de satisfaire les lecteurs en variant les ouvrages pour adultes et enfants. Nous disposons de romans récents, de romans policiers, de revues, de magazines, de bandes dessinées et de mangas. Nous faisons des achats réguliers et la bibliothèque départementale nous alimente régulièrement.

Nouveauté cette année : Nous avons aussi la possibilité de prêter quelques livres « audio », pour adultes et enfants.

Nos horaires d'ouverture :

Le mardi : 16H00 – 17H30

Le jeudi : 16H00 – 18H30

Un samedi toutes les trois semaines

Les dates sont affichées à la bibliothèque.

Remarque : les jeudis de janvier et février, fermeture à 18 H.

Nous essayons toujours de prendre en compte vos demandes de lecture.



05.63.74.05.11



Bilan 2023

Collecte des emballages en verre



- 41.35 kg / habitant pour Cambounet
- 33.41 kg / habitant pour la CCSA
- 35.6 kg / habitant pour le territoire TRIFYL

D'une manière général, la CCSA se situe dans une moyenne basse par rapport à d'autres territoires dont les collectivités adhérentes à Trifyl. L'objectif réglementaire de 34 kg / an / habitant semble atteignable mais on sait qu'environ 7 kg / habitant se trouvent encore dans les ordures ménagères et le tri.

Au-dessus du tonnage moyen de la CCSA et des objectifs à atteindre, **la commune de Cambounet est très bien placée pour 2023.**

Félicitations aux habitants pour la palme des meilleurs trieurs de verre.

En contre partie encore trop d'incivilités concernant les dépôts d'ordures autour des récup verres. La commune se réserve le droit de mettre des amendes aux responsables.

Tri des déchets de cuisine : un geste à la portée de tous

Tout le monde peut facilement trier chez soi ses biodéchets. Ce nouveau geste a deux vertus : il permet d'alléger la poubelle noire et de valoriser facilement une part importante de nos déchets quotidiens.

En moins d'un an, notre poubelle noire s'est allégée, en moyenne, de 8 kg par habitant de biodéchets, dont 5 kg collectés en sacs orange. Ce résultat encourageant dispose d'une marge de progrès très importante car il reste encore en moyenne près de 50 kg par an et par habitant de déchets de cuisine dans la poubelle noire.

Pourquoi faut-il les trier ?

Depuis 2020, la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour alléger la poubelle noire. Dans ce contexte, le tri des biodéchets est devenu incontournable. Ils sont en effet très facilement valorisables et représentent un quart de la poubelle noire.

Deux solutions indépendantes ou complémentaires :

- Le composteur (individuel ou collectif)

L'utilisation d'un composteur nécessite d'avoir un jardin ou un espace vert et de respecter quelques règles de fonctionnement (équilibre déchets secs, déchets humides, brassage régulier, aération...). Au bout de six mois environ, le composteur permet de transformer la matière organique (déchets de cuisine et végétaux) en compost grâce à l'action des organismes vivants (insectes, vers de terre...). 100 % naturel, le compost permet d'enrichir la terre du jardin.

- La collecte en sacs orange (à récupérer au secrétariat de la mairie.)

Le sac orange est proposé par la plupart des intercommunalités. Il peut être utilisé seul ou en complément d'un composteur. Simple et pratique à utiliser, le sac orange accepte tous les déchets de cuisine sans distinction (déchets carnés, de poissons, de fruits de mer...). Une fois rempli, il doit être bien fermé (double nœud) puis déposé dans le bac noir (ou vert) à côtés des autres sacs poubelle.

Ces sacs orange sont ensuite acheminés dans la nouvelle usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil. À leur arrivée, ils sont séparés des sacs poubelle par tri optique pour produire du biogaz (par méthanisation), puis du compost, avec un retour à la terre en amendement agricole.

En triant nos déchets de cuisine, on allège notre poubelle, on crée de la ressource et on maîtrise le coût de nos déchets. + d'info sur trifyl.fr ou auprès de votre mairie.

Place Publique

« Avancée des travaux de conception d'une place publique »

Les entreprises EIFFAGE et BOLLARD œuvrent afin de respecter les délais.

La fin du chantier est prévu fin Février.

Nos agents participent également relativement à ce beau projet notamment par la réalisation des gardes corps.

Petit reportage en photos de l'avancée des travaux.



Rétrospective en photos







Mise en place d'un nouveau columbarium



Nouveau garde corps devant l'épicerie réalisé par nos agents communaux, David et Lionel.



Abattage d'un cyprès dans le cimetière communal



Rénovation d'un appartement communal par nos agents communaux, Lionel et David.





CLUB MYOSOTIS



Bonne et heureuse Année 2025 à tous

En cette nouvelle année, prenez de nouvelles résolutions, venez participer aux différentes activités du club, il y en a sûrement qui vous intéressent.

Voici les activités proposées actuellement et nous sommes ouverts à toute nouvelle proposition

la marche, pour tous les niveaux,

le lundi et le vendredi

la marche nordique le lundi, mardi et jeudi

Les jeux du jeudi : belote scrabble, etc.

L'atelier informatique

Le qi gong

Les sorties , d'un ou plusieurs jours



Belfroi de Bergues



Les hauts de France du 4 au 11 mai 2024



Voyage de l'Amitié 1 au 4 octobre 2024

Quelques dates à retenir

Pour les adhérents du club :

- Les rois le **08 Janvier**
- l'Assemblée Générale le **22 Février**
- Le loto le **12 Mars**
- Le pique-nique le **25 Juin**

Ouvert à tout le monde

- Le Repas dansant le **12 Avril**

Pour toute information complémentaire (voyages, activités

Le tarif d'adhésion au club est de 12 €

Contactez G. Portes (06 36 22 41 61)

ou Francine Fernandez (05 63 71 73 57)

Courriel : myosotis81580@gmail.com

LE FOYER

Merci et rendez-vous pour une nouvelle année d'activités et d'événements !

Chers habitants de Cambounet,

L'équipe du Foyer de Cambounet tient à vous remercier chaleureusement pour votre présence et votre enthousiasme lors de la fête de l'été dernier. Cet événement a été un véritable succès, rassemblant un public nombreux et créant une ambiance conviviale et festive. Grâce à votre soutien, cette fête reste, comme tous les ans, l'un des temps forts de notre commune.

Avec la rentrée, le Foyer de Cambounet repart de plus belle en vous proposant une large gamme d'activités adaptées à tous les goûts et à tous les âges. Cette année encore, nos activités classiques font leur retour, parmi lesquelles :

Danse

Football

Volley-ball

Country

Yoga

Mais nous avons également le plaisir d'introduire de nouvelles activités pour diversifier encore plus notre offre :

Volley pour un public à mobilité réduite, afin de permettre à tous de profiter du sport.

Musculation et gymnastique, en partenariat avec Fit Tarn, pour allier bien-être et dynamisme.

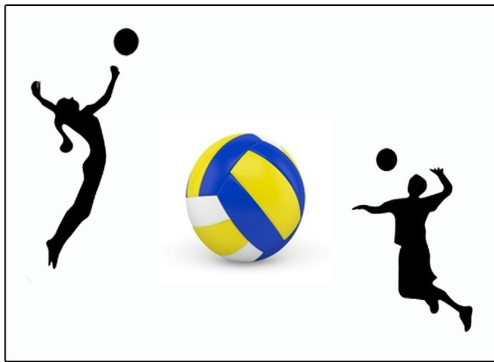
Nous sommes aussi heureux de vous annoncer nos prochains événements. Après le grand succès de notre nouvelle soirée d'hiver, où vous avez été nombreux à partager des moments chaleureux, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre traditionnel loto, un événement à ne pas manquer !

Enfin, à l'approche de la nouvelle année, nous souhaitons adresser nos meilleurs vœux à toutes et à tous. Que cette année soit synonyme de bonheur, de santé, et de moments de convivialité partagés, que ce soit lors de nos activités ou des événements que nous aurons le plaisir d'organiser.

Encore un grand merci pour votre soutien et votre présence.

À très bientôt avec le Foyer de Cambounet !

**Amicalement,
L'équipe du Foyer de Cambounet**



Volley-ball



Cette année, le Club de Volley rajoute un ballon à son filet.

Et oui, nous accueillons au sein du Club, **le volley soft.**

Tous les lundis de 18 à 19 heures, Séverine et Lorette proposent du jeu de volley avec un ballon adapté (léger et plus gros) pour des personnes qui ont besoin de pratiquer une activité physique mais plus douce et surtout sans esprit de compétition.

Ceci dans le cadre des sports adaptés de la maison de Santé du Sor.

Un super groupe de 8 joueuses et joueurs s'est déjà créé mais pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent encore venir nous rejoindre et essayer dans la joie et la bonne humeur.



La société de chasse vous informe que son repas annuel
aura lieu

Le 16 Février 2025 à 12h

Autre date à retenir: le 15 Mars 2025

Journée " J'aime la nature propre " organisée avec le concours de la fédération de chasse du Tarn.





**Le groupe de musiciens
Les BackWest Country-Band
sera en concert
à la salle polyvalente Hubert Forestier
le samedi 26 avril 2025**



Cette soirée, ouverte à tous, est organisée par le club de danse Country du foyer de Cambounet.

Au programme :

19h00 Apéro offert suivi d'une auberge espagnole

21h30 : Concert Les BackWest

Pâtisseries offertes pendant la soirée.

Entrée 12€ (gratuit pour les - de 15 ans), 1 bouteille d'eau offerte.

Tout sera réuni pour passer une super soirée conviviale !



ENDURO CARPE

Tout était réuni encore cette année pour une belle réussite avec 11 équipes de l'Enduro Carpe . Le soleil, la bonne ambiance et aussi la délicieuse garbure proposée par les pêcheurs et les chasseurs.



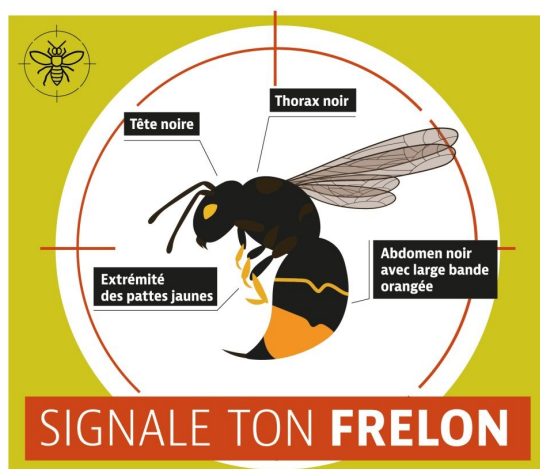
Un grand merci à Laetitia, correspondante du Téléthon pour son dévouement.
Merci à toutes les associations qui ont participé à cette manifestation.

Montant de vos dons : 3927 euros

Chers administrés de Cambounet Sur Le Sor,

La mairie, en partenariat avec Yann Rocacher et Baptiste Freseuilhe, **conseillers AXA**, vous invite à des réunions publiques d'informations sur le sujet de la mutuelle de village. Elles se tiendront le **MARDI 4 FÉVRIER à 15h et MERCREDI 5 FÉVRIER 2025 à 18 heures**, dans la salle **Georgette Daïdé**.

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger sur un sujet important pour notre commune autour d'un goûter convivial.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

La Commune et l'Intercommunalité prennent à leur charge la destruction des nids.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la lutte nationale contre le Frelon asiatique.

Si vous repérez un nid de frelon, prenez contact avec la Mairie. L'entreprise mandatée se déplacera afin de diagnostiquer s'il s'agit bien de l'espèce asiatique. Si tel est le cas l'intervention sera gratuite pour vous. Si ce sont des frelons européens ou autres espèces de nuisibles volants, le professionnel vous proposera une intervention payante que serez libres d'accepter ou non.

Les nids traités sont laissés sur place car le produit injecté doit pouvoir piéger les frelons au fur et à mesure qu'ils y reviennent, ce qui explique pourquoi des nids déjà signalés sont toujours apparents. En règle générale, les nids de frelon asiatique sont perchés et visibles alors que ceux des frelons européens sont très souvent installés à l'abri de la lumière. Un nid de frelon asiatique ne dure qu'une saison et n'est pas réinvesti.

OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

SOUAL :	Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h	05.63.70.95.59
CASTRES :	Du lundi au samedi de 8h à 18h50	05.63.62.72.19
LABRUGUIERE :	Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h	05.63.37.80.35
PUYLAURENS :	Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h	05.63.59.12.29

Recensement citoyen



Si tu as 16 ans dans l'année 2025 pense à venir te faire recenser au secrétariat de la mairie muni du livret de famille et de ta carte d'identité.

Liste électorale : inscription d'office à 18 ans



Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, sous certaines conditions. Ces conditions diffèrent selon qu'il habite en France ou à l'étranger.

Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.

L'Insee : Institut national de la statistique et des études économiques vous inscrit automatiquement lorsque vous atteignez l'âge de 18 ans.

L'Insee se base sur les informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen.

En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Vous n'êtes pas inscrit d'office sur la liste électorale à 18 ans, si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen, ou si vous l'avez fait tardivement.

Pour pouvoir voter, vous devez alors demander à la mairie de vous inscrire.

Vous pouvez le faire tout au long de l'année, en ligne, sur place ou par courrier.

Si vous avez déménagé depuis votre recensement, et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez demander à votre nouvelle mairie de vous inscrire sur ses listes électorales.

Les demandes nouvelles ou de renouvellement de carte d'identité se font uniquement sur rendez-vous en ligne ou :

- 81570 Sémalens - 05 63 71 74 43
- Mairie de Puylaurens - 05 63 75 00 18
- Mairie de Castres - 05 63 71 58 58



Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS en cliquant ici www.passeport.ants.gouv.fr ou de retirer un CERFA en Mairie, que vous complèterez avant votre RDV. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors de votre dépôt de dossier. Tous les justificatifs doivent être présentés en original et en photocopie.

Durée de validité

Les cartes d'identité délivrées entre le 2/01/2004 et le 31/12/2013 à des personnes majeures ont vu leur validité prolongée de 5 ans en France. Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes délivrées aux mineurs.

BRUITS DE VOISINAGE



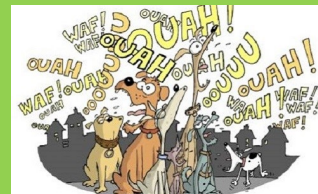
Quand puis-je faire mes travaux bruyants de jardinage et bricolage ?

Les jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde **SONT TENUS** de prendre toutes les mesures propres à préserver **LA TRANQUILITÉ** des habitants et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.



INTRAMUROS EN BREF : c'est toute votre intercommunalité et toute votre commune

La CCSA et ses communes membres sont sur IntraMuros

Vous avez envie d'accéder en temps réel à toutes les informations de votre commune, de celles aux alentours ou de votre intercommunalité ?

> **Téléchargez dès maintenant l'application gratuite IntraMuros** (disponible sur les plateformes de téléchargement Appstore et Playstore).

Ne perdez plus votre temps à chercher ! Actualités, évènements, points d'intérêt, commerces, associations... sont autant d'informations directement accessibles grâce à cet outil. Une tempête, une menace d'inondation, une coupure d'eau, un problème sur le réseau électrique... ? Votre commune vous envoie une notification pour vous tenir au courant.

Cambounet sur-le-Sor est sur **IntraMuros**

DISPONIBLE SUR Disponible sur

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Si vous êtes entrepreneur ou artisan et que vous voulez apparaître sur IntraMuros. Merci de contacter la mairie.

Facile et pratique d'utilisation, cette application est une véritable alliée dans votre quotidien. De nombreux habitants l'ont déjà téléchargé !

N'hésitez plus et rejoignez



LUNDI - FERMÉ LE MATIN 13H30 17H00
MARDI - MERCREDI -
JEUDI - VENDREDI 9H00 - 12H30 13H30 17H30

☎ : 05.63.71.71.87



mairie@cambounet-sor.fr



cambounet-sor.fr



CONDITIONS POUR LOUER LA SALLE DU FOYER

Être domicilié(e) sur la commune de Cambounet-sur-le-Sor

Être inscrit(e) sur les listes électorales de votre commune

Envoyer un courrier de demande au secrétariat de la mairie.

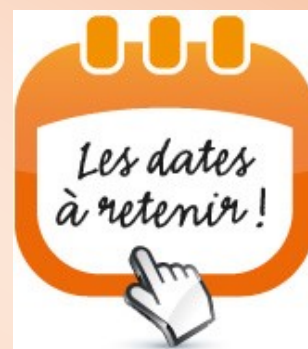
Montant de la location : 300 euros

Montant de la caution : 500 euros

HORAIRES DE PERMANENCES EN MAIRIE POUR LES DÉPÔTS DE VOS DOSSIERS D'URBANISME

LUNDI - 13H30 17H00
MARDI - JEUDI - 9H00 - 12H00 13H30 17H00
VENDREDI 9H00 - 12H00

VCEUX A LA POPULATION	10 JANVIER 2025
CARNAVAL DE L'APE	08 FÉVRIER
REPAS DE LA CHASSE	16 FÉVRIER
AG CLUB MYOSOTIS	22 FÉVRIER
J'AIME LA NATURE PROPRE AVEC LA CHASSE	15 MARS
LOTO APE	30 MARS
CLUB MYOSOTIS	12 AVRIL
SOIRÉE COUNTRY	26 AVRIL
MARCHÉ AUX FLEURS DE L'APE	08 MAI
FÊTE DE L'ÉCOLE	28 JUIN
FÊTE DU VILLAGE	3 au 6 JUILLET



La Réserve Naturelle Régionale

D'abord RNV (Réserve Naturelle Volontaire) lors de sa création en 1990, elle a été classée RNR (Réserve Naturelle Régionale) en 2013.

Regroupant plusieurs bassins d'anciennes gravières colonisées par la végétation aquatique, elle est située entre Cambounet sur le Sor et Saïx sur plus de 30ha.

Elle est également classée ZNIEFF (zone naturelle d'intérêts écologique floristique faunistique).

L'intérêt ornithologique du site a été découvert en 1970 par des naturalistes.

Le groupe ornithologie du Tarn, en concertation avec les élus locaux, a élaboré dans les années 80, un projet de sauvegarde et d'aménagement qui conduira à la création de cette réserve.

En 1991, une réserve de chasse est créée sur des bassins mitoyens.

La réserve naturelle et la réserve de chasse constituent un espace naturel protégé.

Une vingtaine d'habitats naturels a été identifié (les milieux aquatiques et palustres, les milieux forestiers et arbusifs, les milieux ouverts, les couvertures de Lemnacées, les colonies d'utriculaires, les prairies de fauche thermo-atlantiques enfrichées, les pelouses siliceuses...)



Des noms pour les observatoires

La RNR de Cambounet-sur-le-Sor cherche des noms pour ses 4 observatoires

Venez partager vos idées !

Jusqu'au 15 janvier

Réserve Naturelle Régionale CAMBOUNET-SUR-LE-SOR

Occitanie

LPO

La Faune :

Plus de 170 espèces d'oiseaux ont été répertoriées, Hérons, Poules d'eau, Martin-pêcheurs, Grèbes, Foulque, Canards, Bécassine des marais, Coucous, Huppés, Aigrettes... Certaines espèces sont observées lors de migrations (Cigognes, Blabuzards, Limicoles...)



Sont aussi présents plusieurs espèces de :



-amphibiens : tritons, grenouilles, crapauds

-reptiles : lézards, couleuvres, tortue de Floride

-mammifères : 25 espèces dont des chauves-souris, des blaireaux, des lapins, des loirs...

-insectes : libellules (34 espèces observées), papillons (35 espèces) ...

De nombreux observatoires, accessibles aux visiteurs, ont été installés afin de découvrir ou d'étudier les différentes espèces.

La Flore :

La réserve présente près de 270 espèces végétales adaptées majoritairement aux milieux humides, forestiers et de prairies.

Trois espèces de plantes présentent un intérêt patrimonial en raison de leur rareté au niveau régional (l'Utriculaire du midi, la Gesse à feuille de graminées et le Silène de France).

Les espèces arborées sont dominées par les peupliers et les saules.

